

La critique sociale des politiques sociales: une gageure et une activité à hauts risques

Par Jean Blairon

Une mission et une exigence

En Communauté française de Belgique, un décret récent définit les conditions du soutien accordé par l'Etat à des associations qui acceptent une mission de critique sociale. Ce décret, dit de l'éducation permanente, confie ainsi à des associations un rôle de vigilance et d'interpellation, qui peut se décliner sous différentes logiques d'actions : des actions directes (animations de groupes, campagnes de sensibilisation) ou indirectes (formations de professionnels, élaboration d'outils d'intervention, production d'analyses ou d'études).

Les critères de contractualisation entre la puissance publique et les associations insistent sur l'effectivité de la critique : celle-ci doit être identifiable et sa mise à disposition (des publics ; des professionnels) doit pouvoir être prouvée.

Les textes produits, par exemple, « ne sont pas faits pour rester dans les armoires »¹.

Nous pouvons noter l'engagement de l'Etat dans le soutien à l'activité de critique, ainsi que son souci de la qualité du débat démocratique : les associations reconnues dans ce contexte décrétoal sont invitées à exercer vigoureusement un rôle de contre-pouvoir.

Un destinataire qui est aussi un objet

Il reste que ce rôle n'est pas simple à remplir aujourd'hui.

D'abord parce que la critique s'est beaucoup affaiblie depuis les années 80 : Luc

Boltanski et E. Chiapello, par exemple, ont étudié de façon minutieuse comment les forces de la critique au capitalisme ont pu être muselées jusqu'à quasi ne plus se faire entendre. S. Beaud et M. Pialoux, de leur côté, ont montré comment les transformations du travail ont sapé les dynamiques collectives, provoquant la désagrégation partielle des mouvements ouvriers. La conscience de classe s'effilochant, il est devenu difficile de se reconnaître dans un groupe important de « mêmes » - d'où un déséquilibre du rapport de forces s'est installé au profit des dominants : ceux à qui le développement du capitalisme mondialisé profite directement ; ceux qui soutiennent ce développement plus ou moins librement et en retirent un profit indirect (augmentations salariales, promotions, notoriété, reconnaissance dévolue aux « bons petits soldats »...) : par exemple les « modernisateurs » des services publics (ou des associations), qui demandent qu'ils soient gérés comme des entreprises marchandes ou ceux qui veulent que les entreprises marchandes puissent prendre en charge des missions publiques voire associatives.

On voit bien ici que l'Etat, destinataire de la critique, peut aussi en faire l'objet, ce qui rend la tâche du destinataire comme du réalisateur de la critique éminemment complexe.

Les opérateurs de la critique sont de fait confrontés à des défis redoutables (bien plus encore qu'à des dangers liés à l'insécurité comme la perte de l'agrément, ce



que des mécanismes de régulation et de recours sont prévus pour empêcher).

Nous en identifions de trois ordres.

a) La difficulté à tenir compte du double sens de l'Etat

L'expression « double sens de l'Etat » est de Pierre Bourdieu. Pour faire bref, l'Etat doit être considéré à la fois comme le relais potentiel de la domination et comme un rempart contre celle-ci.

En tant que relais, il s'oppose peu au pouvoir des plus forts, voire se met à leur service ; le rôle joué par l'Etat (ou les supra-Etats comme l'Europe) dans la transformation de l'économie en est un exemple : avant d'apparaître comme les « sauveurs » des banques, les Etats ont mis beaucoup de zèle à accepter les dérèglementations qui ont affaibli les contrôles et les décloisonnements qui ont permis l'essaimage des produits à risque.

L'Etat, ou une partie de celui-ci (sa « main gauche » comme le dit Pierre Bourdieu), s'est par contre préoccupé d'atténuer au moins partiellement les effets de la brutalité des marchés et les violences structurelles qu'ils génèrent.

Critiquer l'Etat, c'est bien sûr tenter de faire pièce à la cruauté de la domination, mais c'est aussi de facto toujours risquer d'affaiblir le rempart qu'il peut offrir contre celle-ci.

La domination s'entend en effet fort bien à **pratiquer alternativement la schizophrénie et l'amalgame** :

- le soutien accordé par l'Etat aux plus faibles est présenté comme une mise en danger de l'activité économique – comme si celle-ci n'était pas aussi soutenue

par la même puissance publique; les dominants visant à minoriser leur participation à l'effort collectif et à maximiser la captation des résultats de celui-ci (« abaissement des charges », soutien à la compétitivité) : le clivage du collectif est pratiqué pour augmenter les profits;

- la domination récupère la critique de l'Etat pour soutenir ses propres demandes de moins de contrôle (Michel Crozier ne soutenait-il pas que l'état « moderne » devait être « modeste » - c'est-à-dire partisan du « laisser-faire » : l'amalgame (l'Etat critiqué redevient tout d'un coup monolithique) permet de faire progresser ces demandes sans devoir les justifier.

b) La prise en compte du rapport de force

Dans notre pays en tout cas, les majorités politiques sont souvent très composées ; les élections peuvent porter au pouvoir des adversaires, comme les partisans du libéralisme et les défenseurs du socialisme. Ces majorités équilibrées (« contre-nature » disent certains) posent un nouveau défi aux acteurs de la critique : ils peuvent balancer entre le souhait de servir d'aiguillon (dans le souci de faire pencher le compromis dans un sens progressiste) et le risque de délégitimation (en affaiblissant le parti progressiste au pouvoir). Le cas est particulièrement délicat lorsqu'il s'avère nécessaire d'adresser une critique progressiste à une politique insuffisamment progressiste. Nous y reviendrons infra.

c) Les défis posés par l'évolution de la domination

On peut dire de fait que la domination, dans ce que Luc Boltanski appelle les



« sociétés capitalistes-démocratiques »², s'est faite en quelque sorte plus douce (la répression est moins brutale qu'à des époques troublées du vingtième siècle) **tout en se mettant davantage hors d'atteinte.**

Luc Boltanski nous aide à comprendre pourquoi.

- La domination réussit souvent à renverser la critique et à la faire servir sa propre cause : le succès du thème de la réforme (« Il faut réformer la France ! » s'est écrié sur tous les tons Nicolas Sarkozy) ne doit pas faire oublier que ce fut d'abord une demande de gauche ; le « mouvement », sur lequel s'appuyait le contre-pouvoir, est devenu ainsi un mode d'exercice du pouvoir, au détriment du recul et de la recherche de sens (ce que nécessite la critique); il n'est pas jusqu'au thème de l'autonomie (qui représente l'exercice d'une pensée libre) qui est aujourd'hui « retourné » pour justifier le désinvestissement de la solidarité (chaque individu, décrété autonome, doit trouver lui-même les solutions à ses problèmes).
- La domination s'appuie sur une grande technicité (sur les productions d'experts) ; il n'est possible de s'y opposer qu'à hauteur de cette technicité, ce qui ne rend pas facile le partage de sens.
- Luc Boltanski montre que la domination se présente (d'ailleurs fort curieusement) comme « le choix », « la volonté » d'accompagner des changements par ailleurs présentés comme inéluctables. Nous avons montré pour notre part la place que tenait « l'effet Bloodbath » dans cette stratégie : pour éviter la catastrophe virtuelle, il faut la

pratiquer³. En matière de critique, cette « nécessité assumée » dans un État à double face et dépendant d'un rapport de force peu favorable, conduit souvent à être confronté à ce dilemme : **ne pas dénoncer une trahison est présenté comme le moindre mal pour les idéaux trahis.** Il s'agit là d'une sorte de double contrainte particulièrement retorse, surtout lorsqu'on est soumis à une domination qui édicte des règles dont elle n'a de cesse de s'exonérer elle-même⁴ : « Que les règles auxquelles, en principe, tous doivent se plier, ne sont que des « conventions », résultant de compromis entre des intérêts, au fond arbitraires, et par conséquent adaptables et modifiables sans scrupule selon les circonstances, est au coeur de la compétence exigée aujourd'hui d'un « responsable ». On ne peut mieux illustrer cet état de fait que par le recours aux « intérêts notionnels » (une manière d'exonérer les entreprises des règles de redistribution des richesses) qui fut fait par la Banque Nationale elle-même, sous prétexte qu'elle est en partie une société anonyme, avec ses actionnaires...

d) Les affaiblissements subséquents de la critique sociale

L'exercice de la critique est dans un tel contexte soumis à des difficultés redoutables et spécifiques.

Nous pouvons noter en premier lieu l'incrédulité ; l'énormité du renversement ou du jeu avec la règle, leur caractère répandu sont tels qu'on a peine à croire ceux qui tentent de les mettre en lumière : énormité et caractère répandu permettent de retourner sur l'opérateur critique un repro-



che d'extrémisme ou de rigorisme moral.

La technicité nécessaire de la réponse la rend parfois difficilement accessible, au point que l'attention critique est confrontée à la tentation de l'abandon, parfois prôné par ceux-là mêmes que la critique est la seule à défendre : on préférera les récits de souffrances des victimes que l'analyse rigoureuse des mécanismes de la domination et on laissera aux experts le soin de la conduite des affaires. L'« accompagnement de l'inéluctable » revendiqué par les responsables, qui leur permet de faire l'économie de la justification, par ricochet, range la critique dans le camp peu enviable de l'utopie : ceux qui sont confrontés aux urgences du présent sont dès lors facilement poussés à s'en détourner.

Des épreuves spécifiques, des engagements possibles

a) Les tentations de l'associatif

La situation que nous venons de décrire soumet les opérateurs critiques, particulièrement associatifs, à des tentations qui leur sont propres⁵. Nous en mettons trois en avant.

- Le recours au radicalisme extrême.

De la même manière que les médias, pour faire « la preuve » de leur indépendance, sont tentés de pratiquer une suspicion « tous azimuts » qui peut flirter avec le poujadisme, l'opérateur critique, pour se faire entendre dans un contexte d'incrédulité ou de reproche d'utopie, peut recourir à une dénonciation radicale. Il est d'autant moins facile d'éviter d'y recourir de manière excessive que les situations de compromis et de double face de l'État s'accom-

modent fort bien d'une tiédeur critique, voire la demandent pour durer.

- La tentation de prendre le plus proche comme l'adversaire

Dans les situations de compromis et de double face, il peut aussi être tentant de critiquer le plus proche idéologiquement plutôt que l'adversaire, en espérant même un effet de contagion sur celui-ci (comme les enseignants qui critiquent les bons élèves en espérant que cela fera réfléchir les autres auxquels ils n'osent pas s'opposer).

- La tentation de la résignation

À l'inverse, pour éviter d'affaiblir encore ceux qui s'opposent, ne serait-ce qu'un tant soit peu, au pouvoir majoritaire, on peut se laisser aller à la résignation et se retrancher dans un exercice critique confiné (qui ne sort pas du cercle spécialisé où la critique se fait toujours à fleurets mouchetés, voire pour un parterre de convaincus).

b) Quatre épreuves spécifiques pour la critique face à l'exercice actuel de la domination

Une première épreuve qui se dessine suite aux analyses précédentes est certainement de réussir à **faire partager une contre-expertise** : on ne peut s'opposer à la domination technique sans arguments techniques. Des « investissements de forme »⁶ sont un point de passage obligé en la matière : l'appréhension graduée « qui pousse souvent par le milieu », par exemples de quelques repères forts, à partir desquels une compréhension de l'ensemble devient peu à peu possible.

En second lieu, il s'agit de **repérer les risques de basculement les plus**



forts : certaines luttes sont peut-être plus décisives que d'autres parce que ne pas les mener entraînerait des effets en chaîne tels que l'existence du contre-pouvoir, par exemple, s'en trouverait menacée. Nous pouvons citer l'adoption, par les protagonistes associatifs eux-mêmes, des logiques de l'adversaire : principes néo-managériaux (comme la qualité), logiques technocratiques (comme le recours à des programmations rigides décidées d'en haut), etc.

En troisième lieu, il faut résister **aux effets du sentiment de trahison** : lorsque les proches basculent, on peut être effectivement tenté de concentrer sur eux tout le feu de la critique, au point d'oublier, par exemple, les effets de concurrence propres au champ qu'ils subissent eux-mêmes. Nous avons ainsi essayé que nos critiques de la télévision francophone de service public, par exemple, ne fassent pas oublier qu'il s'agit d'une adoption par elle des mauvaises manières de leurs concurrents dans le champ médiatique.

Enfin, la critique se doit d'échapper au **tourment du leurre : par rapport à des politiques sociales critiquables**, il faut bien tenter de se situer entre l'abandon de la critique (sous prétexte que c'est là « mieux que rien ») et la dénonciation du caractère illusionniste de toute politique progressiste.

Nous tenterons d'illustrer ce dernier point dans une autre analyse en proposant une **modélisation des questions critiques à poser aux politiques progressistes**⁷. Est-il illusoire d'espérer que le mouvement entrepris à l'occasion de la charte associative permette aux acteurs associatifs et publics d'adopter une modélisation

de ce type pour échapper ensemble aux risques identifiés et réussir ensemble les épreuves qui y sont liées ?

Notes

- 1 RTA est de fait agréé dans le cadre de ce décret dans l'axe « production d'analyses et d'études » ; l'expression citée est celle de S. Hustache, ancien président du Conseil supérieur de l'éducation permanente.
- 2 L. Boltanski, *Rendre la réalité inacceptable*, Paris, Demopolis, 2008. L'auteur revient sur la fabrique du texte « La production de l'idéologie dominante » en 1976 et opère une comparaison entre cette époque et la nôtre. Nous nous sommes réjouis des points de convergence entre l'analyse de la domination qui y est opérée et nos propres efforts pour la critiquer.
- 3 Cfr J. Blairon, J. Fastrès, E. Servais et E. Vanhée, *L'institution totale virtuelle*, Bruxelles, Luc Pire, 2002, p. 82. Cfr aussi J. Blairon, « Education populaire et résistance », à paraître dans <http://www.intermag.be>.
- 4 L. Boltanski, *op. Cit.*, pp. 168 et sq.
- 5 Elles sont certes différentes de celles que doivent affronter par exemple les chercheurs inscrits dans une institution universitaire.
- 6 L'expression est de Michel Callon.
- 7 voir « 12 conseils pour faire échouer une politique progressiste », par Jean Blairon